

REPUBLIQUE DU CAMEROU
Paix- Travail- Patrie

REGION DU SUD

CONSEIL REGIONAL DU SUD



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

SOUTH REGION

SOUTH REGIONAL COUNCIL

BUDGET DE LA REGION DU SUD

EXERCICE 2023

DONNEES STATISTIQUES *STATISTICAL DATA*

POPULATION : **920 715**
POPULATION:

habitants
(In habitants)

SUPERFICIE: **47 110**
AREA:

Km²
(In square kilometers)

NOMBRE DE CONSEILLERS REGIONAUX : 90
NUMBER OF REGIONAL COUNCILLORS

REPARTITION DE LA POPULATION

Département	TOTAL	SUPERFICIE
DJA ET LOBO	298 129	19 911
MVILA	282 020	8 697
OCEAN	229 107	11 190
VALLEE DU NTEM	111 459	7 303
TOTAL	920 715	47 110

SOMMAIRE

I-	LES RECETTES	2
II-	LES DEPENSES.....	2
II.1.	LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3
II.2.	LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3
III-	EVALUATION DES RECETTES BUDGETAIRES	4
IV-	EVALUATION DES DEPENSES BUDGETAIRES	5
IV.I.	PRESENTATION DES DEPENSES PAR PROGRAMME.....	5
IV.II.	PRESENTATION DES DEPENSES PAR NATURE ECONOMIQUE	25
V-	RECAPITULATIF DES RECETTES ET DES DEPENSES BUDGETAIRES.....	25
VII-	PRESENTATION DES DEPENSES PAR PROGRAMMES, ACTIONS, ACTIVITES, EN AUTORISATION D'ENGAGEMENT(AE) ET EN CREDIT DE PAIEMENT (CP)	32

NOTE DE PRESENTATION

Le budget de la Région du Sud, Collectivité Territoriale Décentralisée, au titre de l'exercice 2023, a été élaboré conformément aux dispositions de la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, de la Lettre Circulaire Conjointe n°0007992/LC/MINFI/MINDDEVEL du 06 octobre 2022 relative à la préparation des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées au titre de l'exercice 2023 et du décret n° 2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées. Il est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **4 800 000 000 (quatre milliards huit cent millions) FCFA**.

Cette enveloppe budgétaire est destinée au financement des dépenses d'investissement et au fonctionnement effectif et efficace des services de la Région, ainsi que des organes exécutif et délibérant, en vue de concourir au développement harmonieux, équilibré, solidaire et durable de la Région du Sud, par la réalisation des projets de développement et la fourniture des services sociaux aux populations.

I- LES RECETTES

Estimées à **4 800 000 000 (quatre milliards huit cent millions) FCFA**, les recettes devant financer le budget de la Région du Sud au titre de l'exercice 2023 proviendront de :

- la Dotation Générale à la Décentralisation **3 000 000 000 (trois milliards) FCFA**;
- l'emprunt projet auprès du FEICOM **1 000 000 000 (un milliard) FCFA** ;
- les droits et produits des principales prestations fournies **800 000 000 (huit cent millions) FCFA**.

II- LES DEPENSES

Estimées à **4 800 000 000 (quatre milliards huit cent millions) FCFA**, en Autorisation d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP), les dépenses du budget de la Région du Sud sont constituées des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement.

II.1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'enveloppe relative à l'investissement et à l'équipement est de **3 110 400 000 (trois milliards cent dix millions quatre cent mille) F CFA**, soit **65%** du montant total du budget.

Les activités relatives aux dépenses d'investissement de la Région du sud concernent :

- la construction de l'hôtel de la Région ;
- la poursuite de la constitution d'un pôle d'engins de génie civil ;
- la construction de 03 centres d'excellence pour améliorer la qualité du cacao ;
- la poursuite de la constitution de la réserve foncière de la Région ;
- la création et l'aménagement des espaces publics urbains (parc de loisirs) ;
- l'aménagement du Centre Hospitalier d'Ebolowa ;
- la construction des cases des chefs traditionnels.

II.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La prévision de l'enveloppe des dépenses de fonctionnement est de **1 689 600 000 (un milliard six cent quatre vingt neuf millions six cent mille) F CFA**, soit **35%** du montant total du budget. Les dépenses de personnel sont de **215 250 000 (deux cent quinze millions deux cent cinquante mille) F CFA**, soit **12,7%** du montant total des dépenses de fonctionnement.

Les charges de fonctionnement couvriront :

- l'organisation des sessions du Conseil Régional ;
- le fonctionnement de l'organe exécutif et délibérant ;
- l'appui aux promoteurs des microprojets ;
- l'appui aux organisations et associations de mobilisation citoyenne ;
- le fonctionnement des services ;
- le développement des Ressources Humaines ;
- le développement de la coopération décentralisée et des partenariats.

III- EVALUATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les recettes budgétaires sont présentées dans le tableau ci-après.

Titre/article/ paragraphe	Imputation	Nature de la recette	Prévisions 2023
TITRE 2: Droits et produits des principales prestations fournies (recettes non fiscales)			
Article 72 : Droits et produits des principales prestations fournies (recettes non fiscales)			
Paragraphe 721 : produits perçus sans contrepartie directe			
	2 72110	Produits des frais d'acquisition des DAO	500 000
Total paragraphe 721 produits perçus sans contrepartie directe			500 000
Paragraphe 724 : produits d'exploitation du domaine			
	2 72490	Autres produits d'exploitation du domaine (droits des embarcations, produits bibliothèques et d'exploitation de services fournis, recettes des services, et autres	799 500 000
Total paragraphe 724 : produits d'exploitation du domaine			799 500 000
Total Article 72 : Droits et produits des principales prestations fournies (recettes non fiscales)			800 000 000
TOTAL TITRE 2 : Droits et produits des principales prestations fournies (recettes non fiscales)			800 000 000
TITRE 4 : Autres recettes			
Article 15 : Emprunts à long et à moyen terme			
Paragraphe 153 : Emprunt projet			
	415 351	Emprunts projet à l'intérieur - administrations publiques, initiaux	1 000 000 000
Total paragraphe 153: Emprunt projet			1 000 000 000
Total Article 15 : Emprunt projet			1 000 000 000
Article 73: Transferts reçus			
Paragraphe 731 : Dotations et subventions de l'Etat			
	473 110	Dotation Générale de Décentralisation	3 000 000 000
Total Paragraphe 731 : Dotations et subventions de l'Etat			3 000 000 000
TOTAL Article 73: Transferts reçus			3 000 000 000
TOTAL TITRE 4 : Autres recettes			4 000 000 000
TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES : (TITRE 2) + (TITRE 4)			4 800 000 000

IV- EVALUATION DES DEPENSES BUDGETAIRES

IV.I. PRESENTATION DES DEPENSES PAR PROGRAMME

PROGRAMME 1: OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE								
Objectif: amélioration de l'offre des services sociaux de base								
Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Action 1.1 : Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations	Objectif: Améliorer les conditions sanitaires des populations					22 400 000	22 400 000	
		Activité 1.1.1 : équipement et entretien du centre hospitalier d'Ebolowa					22 400 000	22 400 000
			Tâche 1.1.1.2: acquisition du matériel au profit du CHRE	23 1 11 0740 5 24319	Autre matériel de transport de service et de fonction	5 000 000	5 000 000	
			Tâche 1.1.1.2: Aménagement de la morgue, de l'unité de traitement des déchets et du parc des jeux au service de la pédiatrie	23 1 11 0740 5 23321	Constructions et grosses réparations en cours des bâtiments destinés à la sante (hôpitaux et centres de santé)	17 400 000	17 400 000	
PROGRAMME 1: OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE						22 400 000	22 400 000	

PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT								
Objectif: Amélioration de l'attractivité économique de la région du sud et promotion du développement durable								
Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Action 2.1 : développement économique	Objectif : Doter la région d'instruments de développement économique via les activités génératrices de revenus						2 558 000 000	2 558 000 000
		Activité 2.1.1 : création des activités génératrices de revenus					2 378 000 000	2 378 000 000
				Tâche 2.1.1.1: construction de l'hôtel de la Région	23 2 21 0462 5 23318	Bâtiments à usage commercial et industriel	1 000 000 000	1 000 000 000
				Tâche 2.1.1.2 : Acquisition d'engins de génie civil	23 2 21 0451 5 24415	Matériel de travaux publics (voiries, parcs et jardins, services d'eau et d'électricité etc), matériel agricole et d'entretien	1 103 000 000	1 103 000 000
				Tâche 2.1.1.3 : Maîtrise d'œuvre relative à l'acquisition des engins	23 2 21 0451 3 61390	Autres honoraires et études	50 000 000	50 000 000
				Tâche 2.1.1.4 : construction de 03 centres d'excellence pour améliorer la qualité du cacao	23 2 21 0421 5 23317	Bâtiments à usage agricole et pastoral	225 000 000	225 000 000
		Activité 2.1.2 : Appui financier pour les activités économiques					180 000 000	180 000 000
				Tâche 2.1.2.1 : Appui financier aux promoteurs de projets	23 2 21 0421 4 63310	Appui financier aux promoteurs de projets	180 000 000	180 000 000

PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT								
Objectif: Amélioration de l'attractivité économique de la région du sud et promotion du développement durable								
Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région	Objectif : Améliorer le cadre de vie des populations					508 000 000	508 000 000	
		Activité 2.2.1 : Aménagement et viabilisation des espaces					508 000 000	508 000 000
			Tâche 2.2.1.1: choix et acquisition des sites	23 2 22 0464 5 22127	Terrains à bâtir	200 000 000	200 000 000	
			Tâche 2.2.1.2: création et aménagement des espaces publics urbains (parc de loisirs)	23 2 22 0463 5 22128	Aménagement de terrains	280 000 000	280 000 000	
			Tâche 2.2.1.3 : Maîtrise d'œuvre relative à la création et l'aménagement des espaces publics urbains	23 2 22 04262 3 61390	Autres honoraires et études	28 000 000	28 000 000	
PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT						3 066 000 000	3 066 000 000	

PROGRAMME 3: CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE

Objectif: Promotion du développement culturel, sportif et soutien à la jeunesse

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales	Objectif : développement des activités culturelles					235 000 000	235 000 000
	Activité 3.1.1 : Organisation des manifestations culturelles et traditionnelle					235 000 000	235 000 000
			Tâche 3.1.1.1 : Appui aux associations culturelles	23 3 31 0860 4 63410	Subvention aux associations culturelles	35 000 000	35 000 000
			Tâche 3.1.1.2 : Constructions des cases des chefs traditionnels	23 3 31 0860 5 23411	Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées ...)	200 000 000	200 000 000
Action 3.2: Animation de la vie sportive et soutien aux associations	Objectif: assurer l'animation de la vie sportive, afin qu'elle contribue au développement humain de sa population et le renforcement de la cohésion sociale					40 000 000	40 000 000
	Activité 3.2.1 : organisation des activités sportives et de jeunesse					40 000 000	40 000 000
			Tâche 3.2.1.1: Appui aux associations sportives	23 3 31 0810 4 63420	Subvention aux associations sportives	40 000 000	40 000 000
PROGRAMME 3: CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE						275 000 000	275 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières	Objectif: Se conformer au nouveau régime financier de l'Etat en adoptant la Gestion Axée sur les Résultats comme paradigme de gestion budgétaire					539 155 000	539 155 000
		Activité 4.1.1 : Traitement des membres de l'exécutif et de l'organe délibérant				155 980 000	155 980 000
			Tâche 4.1.1.1 : déplacement des conseillers régionaux	23 4 41 0111 3 61161	Indemnité de mission des conseillers à l'intérieur	8 000 000	8 000 000
				23 4 41 0111 3 61171	Indemnité de mission des conseillers à l'extérieur	12 000 000	12 000 000
				23 4 41 0111 3 61111	Frais de transport des conseillers à l'intérieur	3 000 000	3 000 000
				23 4 41 0111 3 61121	Frais de transport des conseillers à l'extérieur	10 000 000	10 000 000
			Tâche 4.1.1.2: rémunération des membres de l'exécutif	23 4 41 0111 3 61182	Indemnité de fonction et de représentation des présidents et vice présidents des organes délibérants	53 400 000	53 400 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.1.1.3 : octroi des avantages spécifiques aux membres de l'exécutif (eau, électricité, téléphone, carburant, logement)	23 4 41 0111 3 61189	Indemnités diverses, autres indemnités	34 980 000	34 980 000
				23 4 41 0111 3 61230	Baux communaux des logements de fonction	9 600 000	9 600 000
				23 4 41 0111 3 61540	Primes d'assurances des membres de l'exécutif et de l'organe délibérant	25 000 000	25 000 000
		Activité 4.1.2 : Fonctionnement de l'organe exécutif				145 000 000	145 000 000
			Tâche 4.1.2.1 : prise en charge des dépenses du cabinet de l'exécutif	23 4 41 0111 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	30 000 000	30 000 000
				23 4 41 0111 3 61700	Frais de réception et de représentation	40 000 000	40 000 000
				23 4 41 0111 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000	40 000 000
				23 4 41 0111 3 61460	Entretien et réparation des véhicules, engins et matériels techniques	10 000 000	10 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
				23 4 41 0111 3 61520	Prime d'assurance des matériels roulants et des machines	15 000 000	15 000 000
			Tâche 4.1.2.2 : Prise en charge de l'état major du président	23 4 41 0111 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000	5 000 000
				23 4 41 0111 3 61166	Indemnité de mission du personnel à l'intérieur	5 000 000	5 000 000
		Activité 4.1.3 : Fonctionnement de l'administration régionale				57 500 000	57 500 000
			Tâche 4.1.3.1 : prise en charge des dépenses de l'administration régionale	23 4 41 0160 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	15 000 000	15 000 000
				23 4 41 0160 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000	10 000 000
				23 4 41 0160 3 61124	Frais de transport des secrétaires généraux à l'extérieur	2 500 000	2 500 000
				23 4 41 0160 3 61164	Indemnité de mission des Secrétaires Généraux à l'intérieur	2 500 000	2 500 000
				23 4 41 0160 3 61174	Indemnité de mission des Secrétaires Généraux à l'extérieur	1 500 000	1 500 000
				23 4 41 0160 3 61166	Indemnités de mission du personnel à l'intérieur	7 500 000	7 500 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
				23 4 41 0160 3 61460	Entretien et réparation des véhicules, engins et matériels techniques	3 000 000	3 000 000
				23 4 41 0160 3 61310	Honoraires et frais connexes	15 500 000	15 500 000
		Activité 4.1.4 : arrimage à la réforme des finances publiques				98 950 000	98 950 000
			Tâche 4.1.4.1 : organisation du dialogue de gestion	23 4 41 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	5 000 000	5 000 000
				23 4 41 0133 3 60170	Achat des produits alimentaires	6 000 000	6 000 000
				23 4 41 0160 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000 000	8 000 000
			Tâche 4.1.4.2 : programmation économique et budgétaire à moyen terme 2024-2026	23 4 41 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	1 000 000	1 000 000
				23 4 41 0133 3 61310	Honoraires et frais connexes	4 950 000	4 950 000
				23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	3 500 000	3 500 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.1.4.3: Elaboration des travaux de fin d'exercice comptable et budgétaire	23 4 41 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	1 000 000	1 000 000
				23 4 41 0133 3 61310	Honoraires et frais connexes	4 500 000	4 500 000
				23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	3 500 000	3 500 000
			Tâche 4.1.4.4: Elaboration du budget et du projet annuel de performance	23 4 41 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	1 500 000	1 500 000
				23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	8 000 000	8 000 000
			Tâche 4.1.4.5: Opérations de la comptabilité matières	23 4 41 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	5 000 000	5 000 000
				23 4 41 0133 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000	1 500 000
				23 4 41 0133 3 61166	Indemnités de mission du personnel à l'intérieur	1 500 000	1 500 000
				23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	2 350 000	2 350 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.1.4.6: Fonctionnement de la commission interne de passation des marchés	23 4 41 0133 6 64250	Frais de fonctionnement des commissions de marché	25 000 000	25 000 000
			Tâche 4.1.4.7: Implémentation de la comptabilité patrimoniale	23 4 41 0133 3 61310	Honoraires et frais connexes	4 950 000	4 950 000
				23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	4 700 000	4 700 000
			Tâche 4.1.4.8: maturation des projets	23 4 41 0133 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	7 000 000	7 000 000
		Activité 4.1.5 : Vulgarisation et suivi du Plan Régional de Développement				78 000 000	78 000 000
			Tâche 4.1.5.1: paiement d'un avenant à l'élaboration du PRD	23 4 41 0132 3 61390	Autres honoraires et études	22 000 000	22 000 000
			Tâche 4.1.5.2: multiplication du PRD	23 4 41 0132 3 60610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution des documents	5 000 000	5 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.1.5.3: Suivi de la mise en œuvre	23 4 41 0132 2 61166	Indemnités de mission du personnel à l'intérieur	8 000 000	8 000 000
				23 4 41 0132 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000	5 000 000
				23 4 41 0132 2 66970	Primes pour travaux spéciaux	10 000 000	10 000 000
			Tâche 4.1.5.4: Organisation d'un business forum	23 4 41 0132 3 61720	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000 000	20 000 000
			Tâche 4.1.5.5: formation des élus	23 4 41 0132 3 61820	Frais de formation et de stage des élus locaux	8 000 000	8 000 000
		Activité 4.1.6 : coopération décentralisée				3 725 000	3 725 000
			Tâche 4.1.6.1: coopération nationale et internationale (participation à l'AIRF, à l'ARC et à la NASLA)	23 4 41 0132 4 63520	Participation au fonctionnement de la National School of Local Administration	2 000 000	2 000 000
				23 4 41 0132 4 63590	Autres participations	1 725 000	1 725 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE							
Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes							
Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
Action 4.2: Amélioration du cadre de travail	Objectif: Amélioration des instruments et du cadre de travail					215 800 000	215 800 000
		Activité 4.2.1 : dépenses communes				159 800 000	159 800 000
			Tâche 4.2.1.1: Appui à l'organisation des fêtes et cérémonies officielles	23 4 42 0111 3 61710	Fêtes officielles et cérémonies	18 000 000	18 000 000
			Tâche 4.2.1.2: Autres prise en charge	23 4 42 0111 3 60509	Autres abonnements et consommation d'eau	2 400 000	2 400 000
				23 4 42 0111 3 60519	Autres abonnements et consommation d'électricité	8 400 000	8 400 000
				23 4 42 0111 3 61912	Abonnements et consommation de téléphone, fax, télex, téléphone portable	7 200 000	7 200 000
				23 4 42 0111 3 60550	Carburants et lubrifiants des groupes électrogènes	2 400 000	2 400 000
				23 4 42 0111 3 61913	Sites web, abonnements et consommation internet	9 600 000	9 600 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
				23 4 42 0111 3 61930	Frais de gardiennage et de domesticité	15 000 000	15 000 000
				23 4 42 0111 3 61550	Primes d'assurances du personnel	5 000 000	5 000 000
				23 4 42 0111 6 65914	Frais funéraires (personnel, membres des organes délibérants, chef de l'exécution et adjoints)	10 000 000	10 000 000
				23 4 42 0111 6 65920	Dons, cadeaux et secours	10 000 000	10 000 000
				23 4 42 0111 3 60605	Abonnements de presse	5 000 000	5 000 000
				23 4 42 0111 3 61911	Frais postaux	1 800 000	1 800 000
				23 4 42 0111 6 65919	Autres charges diverses	20 000 000	20 000 000
				23 4 42 0111 3 61520	Prime d'assurance des matériels roulants et des machines	40 000 000	40 000 000
				23 4 42 0111 3 61990	Autres prestations courantes (hébergement site web et maintenance métiers)	5 000 000	5 000 000
			Activité 4.2.2 : Equipement et entretien des services			56 000 000	56 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.2.2.1: Entretien du siège du CRS	23 4 42 0111 3 61430	Entretien des bâtiments et équipements associés (ascenseurs, climatiseurs, etc)	25 000 000	25 000 000
				23 4 42 0111 3 61490	Autres frais d'entretien et de maintenance	19 000 000	19 000 000
			Tâche 4.2.2.2: Acquisition du matériel et mobilier de bureau	23 4 42 0111 3 60130	Achat des fournitures, de petit mobilier et matériel de bureau	2 000 000	2 000 000
				23 4 42 0111 5 24114	Mobilier et matériel de bureau	10 000 000	10 000 000
Action 4.3: Développement des Ressources Humaines	Objectif : accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines					189 200 000	189 200 000
		Activité 4.3.1 : traitement du personnel				178 200 000	178 200 000
			Tâche 4.3.1.1: traitement des salaires du personnel	23 4 43 0131 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	2 000 000	2 000 000
				23 4 43 0131 2 66111	Salaires de base du personnel sous contrat	145 000 000	145 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
			Tâche 4.3.1.2: promotion des start up	23 4 43 0131 2 66180	Provision pour emplois jeunes	5 000 000	5 000 000	
			Tâche 4.3.1.3: Gestion des impôts, cotisations sociales et pension	23 4 43 0131 2 66420	Cotisation à la CNPS	20 075 000	20 075 000	
				23 4 43 0131 2 66410	Cotisation à l'Etat au titre de la pension de retraite des fonctionnaires en détachement	2 500 000	2 500 000	
				23 4 43 0131 2 66430	Contribution au Crédit Foncier du Cameroun	2 175 000	2 175 000	
				23 4 43 0131 2 66440	Contribution au Fonds National de l'Emploi	1 450 000	1 450 000	
		Activité 4.3.2 : Renforcement des capacités du personnel					11 000 000	11 000 000
			Tâche 4.3.2.1: formation du personnel	23 4 43 0131 3 61810	Frais de formation et de stage du personnel	10 000 000	10 000 000	

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.3.2.2: Organisation des activités sportives	23 4 43 0131 6 64210	Frais d'activités sportives internes aux équipes de la collectivité	1 000 000	1 000 000
Action 4.4 : développement de la communication et des relations publiques	Objectif : Faire adhérer les populations par l'information et la communication aux activités de la Région					100 000 000	100 000 000
		Activité 4.4.1: Information par voie de médias, presse, revues spécialisées etc.				88 000 000	88 000 000
			Tâche 4.4.1.1: participation aux foras et manifestations	23 4 44 0133 3 61720	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	9 000 000	9 000 000
			Tâche 4.4.1.2: Information par voie de presse	23 4 44 0133 3 61730	Frais d'annonces légales (insertion, publicité)	5 000 000	5 000 000
				23 4 44 0133 3 61770	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	4 000 000	4 000 000
			Tâche 4.4.1.2: Acquisition du	23 4 44 0133 5 24419	Autres matériels et outillages techniques	30 000 000	30 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
			matériel audiovisuel et de visioconférence	23 4 44 0133 5 24436	Matériel de salle de congrès et de spectacles	40 000 000	40 000 000	
		Activité 4.4.2: relations publiques					12 000 000	12 000 000
			Tâche 4.4.2.1: promotion de l'image de la région et installation et configuration téléphonie IP	23 4 44 0133 3 61790	Autres frais de relations publiques communication	12 000 000	12 000 000	
Action 4.5: développement du contrôle et de l'audit interne	Objectif : améliorer le fonctionnement et la performance des services						19 900 000	19 900 000
		Activité 4.5.1: Implémentation de l'audit interne					19 900 000	19 900 000
			Tâche 4.5.1.1: formation du personnel sur l'audit interne	23 4 45 0133 3 61810	Frais de formation et de stage du personnel	4 900 000	4 900 000	

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
			Tâche 4.5.1.2: Actualisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières	23 4 41 0133 3 61310	Honoraires et frais connexes	15 000 000	15 000 000
Action 4.6 : mobilisation et optimisation des recettes	Objectif: Améliorer le niveau de collecte des taxes régionales					36 465 000	36 465 000
		Activité 4.6.1 : rendre disponible les supports de collecte				5 400 000	5 400 000
			tâche 4.6.1.1 : acquisition des valeurs fiscales (tickets, timbres, vignettes, etc)	23 4 46 0133 3 60601	Frais d'impression des tickets, timbres, vignettes	500 000	500 000
				23 4 43 0133 3 60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	4 900 000	4 900 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes

Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023	
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)
		Activité 4.6.2 : déplacement des agents				3 000 000	3 000 000
			tâche 4.6.2.1 : déplacement des agents sur le terrain	23 4 46 0133 3 60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000	3 000 000
		Activité 4.6.3 : Elargissement de l'assiette fiscale				1 565 000	1 565 000
			tâche 4.6.2.1 : travaux d'élaboration du fichier des contribuables	23 4 46 0133 6 64260	participation aux frais de confection du fichier des contribuables	1 000 000	1 000 000
			tâche 4.6.2.2: motivation des agents d'assiette et de recouvrement	23 4 46 0133 6 64270	Primes et remises de recouvrement d'impôts et taxes	565 000	565 000
		Activité 4.6.4 : Elaboration des travaux de fin d'exercice comptable				26 500 000	26 500 000
			tâche 4.6.4.1 : confection du compte de gestion	23 4 46 0133 6 64230	Frais de fonctionnement des services du comptable	26 500 000	26 500 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE								
Objectif: améliorer la coordination et le suivi efficace des activités de l'ensemble des programmes								
Actions	Objectif	Activités	Tâches	Imputation budgétaire	Nature économique de la dépense	Prévisions 2023		
						Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Action 4.7 : Organisation des sessions de l'organe délibérant	Objectif : assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud					336 080 000	336 080 000	
		Activité 4.7.1 : tenue des sessions légales de l'organe délibérant					336 080 000	336 080 000
			tâche 4.7.1.1 : préparation des sessions	23 4 47 0111 3 61181	Frais de secrétariat et de réception de session des organes délibérants	130 000 000	130 000 000	
			tâche 4.7.1.2 : déplacement des conseillers régionaux	23 4 47 0111 3 61111	Frais de transport des conseillers à l'intérieur	14 080 000	14 080 000	
			tâche 4.7.1.3 : prise en charge des conseillers régionaux	23 4 47 0111 3 61180	Indemnités de session versées aux membres des organes délibérant	192 000 000	192 000 000	
PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE						1 436 600 000	1 436 600 000	

IV.II. PRESENTATION DES DEPENSES PAR NATURE ECONOMIQUE

Les dépenses budgétaires de la Région du sud au titre de l'exercice 2023 sont présentées dans le tableau ci-dessous par nature économique.

TITRES	Compte PCE	Libellé	CP 2023
2	Dépenses de personnel		215 250 000
	661	Traitements et salaires de base	150 000 000
	66111	Salaire de base du personnel sous contrat	145 000 000
	66180	Provision pour emplois jeunes	5 000 000
	664	Cotisation à la charge de la collectivité territoriale	26 200 000
	66410	Cotisation à l'Etat au titre de la pension de retraite des fonctionnaires en détachement	2 500 000
	66420	Cotisation à la CNPS	20 075 000
	66430	Contribution au Crédit Foncier du Cameroun	2 175 000
	66440	Contribution au Fonds National de l'Emploi	1 450 000
	669	Primes, gratifications et autres indemnités hors soldes	39 050 000
	66970	Primes pour travaux spéciaux	39 050 000
3	Les biens et services		1 121 560 000
	60	Achats de bien	169 600 000
	601	Matières, matériel et fournitures	73 400 000
	60130	Achat des fournitures, de petit mobilier et matériel de bureau	2 000 000
	60150	Achat de fournitures et de petit matériel informatiques et bureautiques	65 400 000
	60170	Achat des produits alimentaires	6 000 000
	605	Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	85 700 000
	60509	Autres abonnements et consommation d'eau	2 400 000
	60519	Autres abonnements et consommation d'électricité	8 400 000
	60550	Carburants et lubrifiants des groupes électrogènes	2 400 000
	60560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	72 500 000

TITRES	Compte PCE	Libellé	CP 2023
	606	Matériel et fournitures spécifiques	10 500 000
	60601	Frais d'impression des tickets, timbres, vignettes	500 000
	60605	Abonnements de presse	5 000 000
	60610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution des documents	5 000 000
	61	Achat de services	951 960 000
	611	Frais de transport et indemnités diverses	485 960 000
	61111	Frais de transport des conseillers à l'intérieur	17 080 000
	61121	Frais de transport des conseillers à l'extérieur	10 000 000
	61124	Frais de transport des secrétaires généraux à l'extérieur	2 500 000
	61161	Indemnité de mission des conseillers à l'intérieur	8 000 000
	61164	Indemnité de mission des Secrétaires Généraux à l'intérieur	2 500 000
	61166	Indemnité de mission du personnel à l'intérieur	22 000 000
	61171	Indemnité de mission des conseillers à l'extérieur	12 000 000
	61174	Indemnité de mission des Secrétaires Généraux à l'extérieur	1 500 000
	61180	Indemnités de session versées aux membres des organes délibérant	192 000 000
	61181	Frais de secrétariat et de réception de session des organes délibérants	130 000 000
	61182	Indemnité de fonction et de représentation des présidents et vice présidents des organes délibérants	53 400 000
	61189	Indemnités diverses, autres indemnités	34 980 000
	612	Loyers-actifs produits	9 600 000
	61230	Baux communaux des logements de fonction	9 600 000
	613	Honoraires et études	144 900 000
	61310	Honoraires et frais connexes	44 900 000
	61390	Autres honoraires et études	100 000 000

TITRES	Compte PCE	Libellé	CP 2023
	614	Entretien et maintenance	57 000 000
	61430	Entretien des bâtiments et équipements associés (ascenseurs, climatiseurs, etc)	25 000 000
	61460	Entretien et réparation des véhicules, engins et matériels techniques	13 000 000
	61490	Autres frais d'entretien et de maintenance	19 000 000
	615	Assurances	85 000 000
	61520	Prime d'assurance des matériels roulants et des machines	55 000 000
	61540	Primes d'assurances des membres de l'exécutif et de l'organe délibérant	25 000 000
	61550	Primes d'assurances du personnel	5 000 000
	617	Frais de relations publiques - communication	108 000 000
	61700	Frais de réception et de représentation	40 000 000
	61710	Fêtes officielles et cérémonies	18 000 000
	61720	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	29 000 000
	61730	Frais d'annonces légales (insertion, publicité)	5 000 000
	61770	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	4 000 000
	61790	Autres frais de relations publiques - communication	12 000 000
	618	Frais de formation du personnel et des élus	22 900 000
	61810	Frais de formation et de stage du personnel	14 900 000
	61820	Frais de formation et de stage des élus locaux	8 000 000
	619	Autres prestations courantes	38 600 000
	61911	Frais postaux	1 800 000
	61912	Abonnements et consommation de téléphone, fax, télex, téléphone portable	7 200 000
	61913	Sites web, abonnements et consommation internet	9 600 000
	61930	Frais de gardiennage et de domesticité	15 000 000
	61990	Autres prestations courantes (hébergement site web et maintenance métiers)	5 000 000

TITRES	Compte PCE	Libellé	CP 2023
4	SUBVENTIONS ET TRANSFERTS		258 725 000
	63	Charges d'intervention	258 725 000
	633	Appuis financiers pour les activités économiques	180 000 000
	63310	Appui financier aux promoteurs de projets	180 000 000
	634	Transferts et participations aux collectivités et aux établissements publics	75 000 000
	63410	Subvention aux associations culturelles	35 000 000
	63420	Subvention aux associations sportives	40 000 000
	635	Contributions aux organes d'appui aux collectivités territoriales	3 725 000
	63520	Participation au fonctionnement de la National School of Local Administration	2 000 000
	63590	Autres participations	1 725 000
6	Autres dépenses de fonctionnement		94 065 000
	64	Autres charges de gestion	54 065 000
	642	Frais spécifiques de fonctionnement	54 065 000
	64210	Frais d'activités sportives internes aux équipes de la région	1 000 000
	64230	Frais de fonctionnement des services du comptable	26 500 000
	64250	Frais de fonctionnement des commissions de marché	25 000 000
	64260	participation aux frais de confection du fichier des contribuables	1 000 000
	64270	Primes et remises de recouvrement d'impôts et taxes	565 000
	65	Charges exceptionnelles	40 000 000
	659	Autres charges exceptionnelles, sauf sur les déficits et débits comptables les manquants de trésorerie et pertes sur autres éléments de l'actif (cas fortuit ou de force majeure)	40 000 000
	65914	Frais funéraires (personnel, membres des organes délibérants, chef de l'exécution et adjoints)	10 000 000
	65919	Autres charges diverses	20 000 000

TITRES	Compte PCE	Libellé	CP 2023
	65920	Dons, cadeaux et secours	10 000 000
TOTAL FONCTIONNEMENT (TITRE 2 + TITRE 3 + TITRE 4 + TITRE 6)			1 689 600 000
5	Dépenses d'investissement		3 110 400 000
	22	Immobilisations non produites	480 000 000
	22127	Terrains à bâtir	200 000 000
	22128	Aménagement de terrains	280 000 000
	23	Acquisitions, Constructions et grosses réparation des biens immeubles	1 442 400 000
	233	bâtiments administratifs à usage technique	1 242 400 000
	23317	Bâtiments à usage agricole et pastoral	225 000 000
	23318	Bâtiments à usage commercial et industriel	1 000 000 000
	23321	Constructions et grosses réparations en cours des bâtiments destinés à la santé (hôpitaux et centre de santé)	17 400 000
	234	Ouvrages	200 000 000
	23411	Ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, tranchées ...)	200 000 000
	24	Acquisitions et grosses réparation du matériel et mobilier	1 188 000 000
	241	Mobilier et matériel de logement et de bureau	10 000 000
	24114	Matériel et mobilier de bureau	10 000 000
	243	Matériel de transport de service et de fonction	5 000 000
	24319	Autre matériel de transport de service et de fonction	5 000 000
	244	Matériel et outillage techniques	1 173 000 000
	24415	Matériel de travaux publics (voiries, parcs et jardins, services d'eau et d'électricité etc), matériel agricole et d'entretien	1 103 000 000
	24419	Autres matériels et outillages techniques	30 000 000
	24436	Matériel de salle de congrès et de spectacles	40 000 000
TOTAL INVESTISSEMENT (TITRE 5)			3 110 400 000
TOTAL GENERAL			4 800 000 000

V- RECAPITULATIF DES RECETTES ET DES DEPENSES BUDGETAIRES

DEPENSES			RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	Ratio	LIBELLE	MONTANT
Dépenses de fonctionnement	1 689 600 000	35%	Dotation reçue de l'Etat	3 000 000 000
<i>Dépenses de personnel</i>	<i>215 250 000</i>	<i>12,7%</i>	produits d'exploitation du domaine	800 000 000
<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>	<i>1 474 350 000</i>	<i>87,45%</i>	Emprunt projet	1 000 000 000
Dépenses d'investissement	3 110 400 000	65%		
TOTAL	4 800 000 000		TOTAL	4 800 000 000

VI- PRESENTATION GLOBALE DES DEPENSES PAR PROGRAMMES, OBJECTIFS, INDICATEURS, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) ET CREDIT DE PAIEMENT (CP)

N°	PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEUR	AE	CP
01	OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	Améliorer l'offre des services sociaux de base	Taux d'amélioration global des services sociaux au niveau régional	22 400 000	22 400 000
02	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Améliorer l'attractivité du territoire et promouvoir le développement durable	Nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion du développement durable	3 066 000 000	3 066 000 000
03	CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	Accompagner le développement culturel, sportif et le soutien à la jeunesse régionale	Nombre d'activités culturelles, sportives, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées	275 000 000	275 000 000
04	GOVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	Coordonner et suivre les activités de l'ensemble des programmes	Taux d'exécution financière et physique	1 436 600 000	1 436 600 000
TOTAL				4 800 000 000	4 800 000 000

VII- PRESENTATION DES DEPENSES PAR PROGRAMMES, ACTIONS, ACTIVITES, EN AUTORISATION D'ENGAGEMENT(AE) ET EN CREDIT DE PAIEMENT (CP)

Programme/ actions	Objectifs	Indicateurs	AE (FCFA)	CP (FCFA)
PROGRAMME 1 : OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE	améliorer de manière durable et inclusive les services sociaux de base	taux global d'amélioration des services sociaux de base	22 400 000	22 400 000
Action 1.1 : Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations	Améliorer les conditions sanitaires des populations	Nombre de centre hospitalier subventionné	22 400 000	22 400 000
PROGRAMME2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE PROTECTION L'ENVIRONNEMENT	améliorer l'attractivité du territoire et du développement durable	nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion de développement durable	3 066 000 000	3 066 000 000
Action 2.1 : Développement économique	Doter la région d'instruments de développement économique via les activités génératrices de revenus	nombre d'investissements réalisés dans la région	2 558 000 000	2 558 000 000
Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région	Améliorer le cadre de vie des populations	nombre de documents d'urbanisme élaborés, nombre de plans régionaux de développement élaborés	508 000 000	508 000 000
PROGRAMME 3 : CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	accompagner le développement culturel, sportif et le soutien à la jeunesse locale	nombre d'activités culturelles, sportives, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées	275 000 000	275 000 000
Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales	développement des activités culturelles	nombre d'événement organisés	235 000 000	235 000 000
Action 3.2: animation de la vie sportive et soutien aux associations	assurer l'animation de la vie sportive, afin qu'elle contribue au développement humain de sa population et le renforcement de la cohésion sociale	nombre d'activités sportives organisées, nombre d'associations subventionnées.	40 000 000	40 000 000
PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	améliorer la coordination des activités et assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud	taux de réalisation des activités budgétaires et financiers du plan stratégique de la région du Sud	1 436 600 000	1 436 600 000
Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières	Se conformer au nouveau régime financier de l'Etat en adoptant la Gestion Axée sur les Résultats comme paradigme de gestion budgétaire	documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	539 155 000	539 155 000

Programme/ actions	Objectifs	Indicateurs	AE (FCFA)	CP (FCFA)
Action 4.2 : Amélioration du cadre de travail	Amélioration des instruments et du cadre de travail	proportion du personnel disposant d'un cadre de travail approprié, nombre de bâtiments administratifs réhabilités / construits	215 800 000	215 800 000
Action 4.3 : développement des ressources humaines	accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	proportion de personnels formés, nombre de mois de salaire du personnel payé	189 200 000	189 200 000
Action 4.4 : Développement de la communication et des relations publiques	Faire adhérer les populations par l'information et la communication aux activités de la Région	nombre d'activité ayant fait l'objet d'une production médiatique dans la région	100 000 000	100 000 000
Action 4.5 : développement du contrôle et audit interne	améliorer le fonctionnement et la performance des services	nombre de rapports de missions de contrôle et d'audit produits annuellement	19 900 000	19 900 000
Action 4.6 : Mobilisation et optimisation des recettes	Améliorer le niveau de collecte des taxes régionales	Niveau de recettes recouvrées	36 465 000	36 465 000
Action 4.7 : Organisation des sessions de l'organe délibérant	assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud	Nombre de session du Conseil Régional tenue	336 080 000	336 080 000

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

CONSEIL REGIONAL DU SUD



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

SUD REGION

SUD REGIONAL COUNCIL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Exercice 2023

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE STRATEGIQUE.....	4
I. SYNTHÈSE STRATEGIQUE.....	5
1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATEGIQUE NATIONALE.....	5
1.2. RAPPEL DE LA STRATEGIE NATIONALE EN MATIERE DE DECENTRALISATION.....	5
1.3. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DE LA REGION DU SUD.....	6
II. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIE DE LA REGION DU SUD.....	7
2.1. CADRE INSTITUTIONNEL.....	7
2.2. CADRE STRATEGIQUE.....	8
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU PROJET DE PERFORMANCE 2023.....	10
III. CADRE LOGIQUE DES ACTIONS PAR PROGRAMME.....	12
3.1. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 1 : OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE .	12
3.2. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	13
3.3. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 3 : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE.....	15
3.4. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL 17	
IV. PRESENTATION DE LA FICHE BUDGETAIRE DE LA REGION.....	22

NOTE EXPLICATIVE

La loi 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat fait de la performance et de l'optimisation des ressources un critère essentiel de gestion. En effet la rareté des ressources et l'augmentation des besoins trouvent une solution dans l'augmentation des recettes signe d'une pression fiscale trop élevée. Aussi, le nouveau Régime Financier de l'Etat propose l'adoption d'une stratégie de gestion des dépenses publiques basée sur une meilleure allocation des ressources et sur le principe de l'optimisation des résultats sous la contrainte budgétaire.

Le chef de l'Etat, lors de sa communication spéciale au conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Cette volonté politique a été réaffirmée par la loi N°2018 /012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques qui consacre la gestion axée sur les résultats par l'introduction du Budget programme. Au-delà de la loi de 2007, celle de 2018 vient renforcer cette option gouvernementale de la culture des résultats et de la mesure en l'étendant aux autres entités publiques. En effet, l'article 2 de la loi N°2018/012 susmentionnée, dispose clairement qu'elle s'applique aux personnes morales de droit public à l'instar des Etablissements Publics et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), sous réserve de leurs spécificités. Ainsi toutes les administrations se doivent d'élaborer, de présenter et d'exécuter leurs budgets sur la base de programme qui est un ensemble d'actions à mettre en œuvre au sein d'une administration pour la réalisation d'un objectif déterminé de politique publique dans le cadre d'une fonction.

Par ailleurs, La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des CTD affirme l'institutionnalisation de la budgétisation par programme dans la préparation, la présentation et l'exécution du budget des CTD.

Le Projet de Performance Annuel de la Région du Sud pour l'année 2023, s'inscrit dans ce cadre de Gestion axée sur les résultats, traduisant l'engagement de cette région à s'approprier cet outil de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation.

Le présent Projet de Performance comporte deux principales parties :

- 1- la **synthèse stratégique**, qui précise l’ancrage de la Région sur les priorités nationales, le domaine d’intervention de la région du Sud. Elle présente également le cadre institutionnel et stratégique ainsi que les perspectives pour 2023. Ces perspectives constituent un défi majeur à relever à moyen terme et sont de ce fait, le fil conducteur et le point de convergence des éléments du PPA 2023 ;
- 2- la **présentation du projet de performance**, qui ressort le contenu des programmes ainsi que les stratégies de leur mise en œuvre ;

PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE STRATEGIQUE

I. SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE NATIONALE

L'ambition du Cameroun dans sa vision de développement à l'horizon 2035 est de faire du Cameroun « *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité* ». Le gouvernement s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 qui opérationnalise la seconde phase de la vision 2035 ayant pour objectif, la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures, le cap étant de faire du pays, un nouveau pays industrialisé. Pour atteindre cet objectif, il va s'appuyer sur quatre principaux piliers à savoir :

- la transformation structurelle de l'économie nationale ;
- le développement du capital humain et du bien-être ;
- la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ;
- la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

1.2. RAPPEL DE LA STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION

L'objectif du Gouvernement en matière de décentralisation est de « ***renforcer la gouvernance locale pour faire des Collectivités Territoriales Décentralisées des pôles de croissance et de développement au niveau régional et local*** ». La mise en œuvre effective de la décentralisation permettra de libérer les énergies au plan local et d'assurer une meilleure proximité entre les choix politiques et les décisions opérationnelles.

Ainsi en vue de favoriser la pleine participation des populations à la gestion des affaires locales, les autorités s'engagent à :

- mettre en place le statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- renforcer l'autonomisation effective des autres régions et communes ;
- transférer intégralement aux CTD, les ressources liées aux compétences qui leur sont dévolues ;
- encadrer le processus de mise en place d'une administration locale ;

- encourager les CTD à tirer le meilleur profil de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, de la diplomatie territoriale ainsi que des diverses formes de partenariat qu'offre le champ du développement local.

Plus spécifiquement Il s'agira :

- ✓ de procéder aux élections régionales et de mettre en place les exécutifs régionaux ;
- ✓ de réformer en profondeur les modalités d'exercice de la tutelle pour alléger son poids sur le fonctionnement des CTD et recentrer ses activités sur les missions non transférées de l'Etat ;
- ✓ de réformer la fiscalité locale pour diversifier et améliorer son rendement d'une part, consolider la mobilisation et les modalités de transfert effectifs des produits de ladite localité aux CTD d'autre part ;
- ✓ de revoir le mécanisme de mise à disposition des fonds aux CTD, pour mieux tenir compte des disparités locales ;
- ✓ d'assurer une meilleure péréquation dans le transfert des ressources aux CTD, pour mieux tenir compte des disparités locales ;
- ✓ d'encadrer le processus de mise en place d'une administration locale ;
- ✓ d'encourager les CTD à tirer le meilleur profit de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, de la diplomatie territoriale ainsi que des diverses formes de partenariat qu'offre le champ du développement local ;
- ✓ la participation effective et efficace de toutes les populations, et surtout des groupes vulnérables et marginaux.

1.3. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DE LA REGION DU SUD

La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, assigne aux Régions la mission générale de progrès économique et social en vue de contribuer au développement harmonieux, équilibré, solidaire et durable du territoire.

Les domaines d'intervention des Régions tels que définis par ladite loi touchent aux aspects du développement économique, sanitaire et social, éducatif, sportif et culturel ainsi qu'il suit :

➤ **développement économique et social**

- *action économique ;*

- *gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;*
- *Planification, aménagement du territoire, travaux publics, urbanisme et habitat.*
- **développement sanitaire et social**
- **développement éducatif, sportif et culturel**
 - *éducation, alphabétisation et formation professionnelle ;*
 - *jeunesse, sports et loisirs ;*
 - *culture et promotion des langues nationales.*

II. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIE DE LA REGION DU SUD

2.1. CADRE INSTITUTIONNEL

Le cadre institutionnel de la région est défini par la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 Portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisée. Suivant cette loi, la région du Sud est administrée par deux organes : le Conseil Régional et le Président du Conseil Régional.

LE CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional est l'organe délibérant de la Région. Il règle par ses délibérations les affaires de la Région.

Il est composé de quatre-vingt-dix (90) Conseillers Régionaux dont le mandat est de cinq (05) ans.

Le Conseil Régional comprend :

- les délégués des départements élus au suffrage universel direct;
- les représentants du commandement traditionnel élus par leurs pairs.

Il est créé au sein du conseil quatre (04) commissions que sont :

- la Commission des affaires administratives, juridiques et du Règlement Intérieur ;
- la commission de l'éducation, de la santé, de la population et affaires sociales et culturelles de la jeunesse et des sports ;
- la commission des finances, des infrastructures, du plan et du développement économique;
- la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire; ·des domaines, de l'urbanisme et de l'habitat.

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL ET SON BUREAU

Le Président du Conseil Régional est l'exécutif de la région. A ce titre il :

- est l'interlocuteur du représentant de l'Etat;
- représente la Région dans les actes de la vie civile et en justice ;
- prépare et exécute les délibérations du Conseil Régional ;
- ordonnance les recettes et les dépenses de la Région, sous réserve des dispositions particulières prévues par la législation en vigueur ;
- gère le domaine de la Région et exerce les pouvoirs de police afférents à cette gestion, notamment en ce qui concerne la circulation sur ce domaine, sous réserve des attributions dévolues au représentant de l'Etat et aux Maires.

Il peut, sous son contrôle et sous sa responsabilité, donner délégation de signature aux membres du bureau. Dans les mêmes conditions, il peut déléguer sa signature au secrétaire général de la Région ainsi qu'aux responsables des services de la Région.

Il est assisté d'un bureau régional élu en même temps que lui au sein du conseil, composé d'un Premier Vice-Président; d'un Vice-Président; de deux Questeurs et deux Secrétaires.

2.2. CADRE STRATEGIQUE

La stratégie de la Région du sud découle des orientations de la politique de développement local au Cameroun qui s'inscrit en droite ligne avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

L'objectif principal que vise le Conseil Régional du Sud est de faire de cette région « **une région d'avenir, de solidarité et de bonheur partagé** ». À cet effet il s'agit d'organiser les énergies locales autour des objectifs communautaires de développement en faisant en sorte qu'une combinaison optimale des ressources locales et externes à la région permettent de valoriser le potentiel dans la mise en œuvre des avantages comparatifs pour promouvoir l'aménagement du territoire, les échanges inter région et le relèvement du niveau de vie.

SLOGAN

« **une région d'avenir, de solidarité et de bonheur partagé** »

CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES

En vue de contribuer au développement harmonieux, équilibré; solidaire et durable de la région, le Conseil Régional du Sud entend utiliser les atouts de cette région pour en faire des outils efficace de développement local.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU PROJET DE PERFORMANCE 2023

Pour atteindre l'objectif décrit plus haut, la région du Sud va s'appuyer sur les axes stratégiques qui constituent le socle sur lequel repose la mise en œuvre des trois programmes opérationnels et un programme support de la région. Ces programmes se déclinent ainsi qu'il suit :

Programme 1: offre de services sociaux de base ;

Programme 2: développement économique et protection de l'environnement ;

Programme 3 : citoyenneté, culture sports et appui a la jeunesse;

Programme 4 : gouvernance et administration locale.

Le tableau de synthèse ci-dessous permet d'apprécier les différents programmes ainsi que la situation de leurs indicateurs.

Tableau 1: cadre logique des programmes de la région

Programmes	Objectifs	Indicateurs	Valeur de référence	Cible	Valeur 2022	Unité de mesure de l'indicateur	Source de vérification
P1: Offre de services sociaux de base	Promouvoir un espace de vie épanouissant ou les services sociaux de base sont disponibles et accessibles de manière durable pour tout le monde quelque soit sa condition de vie sociale.	taux global d'amélioration des services sociaux de base	0	25%	10%	Taux	RAP, CDMT, PAP
P2: développement économique et protection de l'environnement	Améliorer l'attractivité du territoire et promouvoir le développement durable	nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion de développement durable	0	2	0	Nombre	RAP, CDMT, PAP
P3 : citoyenneté, culture sports et appui à la jeunesse	Accompagner le développement culturel, sportif et le soutien à la jeunesse locale	nombre d'activités culturelles, sportives, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées	0	5	0	Nombre	RAP, CDMT, PAP
P4 : Gouvernance et Administration locale	Améliorer la coordination des services et assurer la mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées du plan stratégique de la région	0	100%	0%	Taux	RAP, CDMT, PAP

III. CADRE LOGIQUE DES ACTIONS PAR PROGRAMME

3.1. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 1 : OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE

a- Présentation du programme

Par ce programme l'objectif recherché est de garantir aux populations et catégories vulnérables un accès juste et équitables aux services sociaux de base adaptés à leurs conditions sociales dans le respect des normes environnementales en vue d'améliorer de manière durable et inclusive le bien-être social.

Il s'agira d'inventer de nouvelles logiques de développement autour de l'accès aux services sociaux de base qui soient assez intelligent pour prendre en compte les interrelations qui existent entre les différents secteurs : éducation, santé, eau, assainissement hygiène, loisirs ...

b- stratégie du programme

Il est question d'identifier les difficultés majeure d'accès des populations aux services sociaux de base, d'écouter les populations pauvres et les groupes sociaux vulnérables sur leurs besoins. Ceci dans le but de trouver des solutions pour l'amélioration de l'offre de services sociaux de base.

Objectif : améliorer de manière durable et inclusive les services sociaux de base

Indicateur : taux global d'amélioration des services sociaux de base

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
améliorer de manière durable et inclusive les services sociaux de base	%	2022	0	2023	10

Récapitulatif des actions

Au total une (01) action est concernée dans ce programme. Il s'agit :

- Action 1.1: Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations;

c- Présentation des actions

Action 1.1 : Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations

Objectif de l'action : Améliorer les conditions sanitaires des populations.

Indicateur : Nombre de centre hospitalier subventionné

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
Nombre de centre hospitalier subventionné	Nb	2022	0	2023	01

L'atteinte de cet objectif passera par les activités suivantes:

- équipement et entretien des formations sanitaires de la Région ;
- appui aux formations sanitaires et établissements sociaux.

3.2. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

a- Présentation du programme

L'objectif global du programme est de faire de la région du Sud, une région prospère fondée sur la croissance et le développement durable. Pour cela il faudrait accroître la productivité de l'économie en intensifiant les activités agro pastorales et piscicoles, intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs. Ceci dans le but d'améliorer le niveau de vie de la population de la région du Sud.

b- Stratégie du programme

Objectif : améliorer l'attractivité du territoire et promotion du développement durable

Indicateur : nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion de développement durable

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion de développement durable	Nb	2022	0	2023	3

Récapitulatif des actions

Trois(03) actions à mettre en œuvre :

- Action 2.1 : développement économique;
- Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région;

Action 2.1 : développement économique

Objectif : Doter la région d'instruments de développement économique via les activités génératrices de revenus.

Indicateur : nombre d'investissements réalisés dans la région

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'investissement réalisé dans la région	NB	2022	0	2023	5

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des activités suivantes :

- création des activités génératrices de revenus;
- Appui financier pour les activités économiques.

Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région

Objectif : Améliorer le cadre de vie des populations.

Indicateur : nombre de documents d'urbanisme élaborés, nombre de plans régionaux de développement élaborés

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre de documents d'urbanisme élaborés, nombre de plans régionaux de développement élaborés	Nb	2022	0	2023	25

L'activité suivante va être mise en œuvre :

- Aménagement et viabilisation des espaces;

3.3. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 3 : CITOYENNETÉ, CULTURE, SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE

a- Présentation du programme

La région du sud est dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique partagée. L'exploitation de ce riche patrimoine pourrait faire en sorte que les arts créatifs contribuent largement à la croissance et à la transformation de la région.

b- Stratégie du programme

Il est question dans ce programme de faire connaître les artefacts culturels vastes, dynamiques et divers de la région du sud, promouvoir l'utilisation des langues locales comme facteurs d'intégration, de compréhension mutuelle, de paix et de développement local, le sport comme facteur de culture et un contributeur majeur au développement humain et au renforcement de la cohésion locale.

Objectif : accompagner le développement culturel, sportif et le soutien à la jeunesse locale

Indicateur : nombre d'activités culturelles, sportives, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'activités culturelles, organisées	Nb	2022	2	2023	5
nombre d'activités sportives, organisées	Nb	2022	2	2023	5
Nombre d'activités d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées	Nb	2022	2	2023	5

Récapitulatif des actions

deux (02) actions à promouvoir:

- Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales ;
- Action 3.2 : animation de la vie sportive et soutien aux associations.

Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales

Objectif : développement des activités culturelles.

Indicateur : nombre d'événement organisés

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'événement organisés	Nb	2022	2	2023	5

Les activités suivantes devront être menées

- Organisation des manifestations culturelles et traditionnelle ;

Action 3.2 : animation de la vie sportive et soutien aux associations

Objectif : assurer l'animation de la vie sportive, afin qu'elle contribue au développement humain de sa population et le renforcement de la cohésion sociale, exploiter des parcs de loisirs de la région.

Indicateur : nombre d'activités sportives organisées, nombre d'associations subventionnées.

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'activités sportives organisées, nombre d'associations subventionnées.	Nb	2022	2	2022	5

Les activités suivantes devraient être menées :

- organisation des activités sportives et de jeunesse.

3.4. CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

a- Présentation du programme

Ce programme vise à améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique de manière à créer les conditions requises pour rendre la région du sud « un pôle de promotion et de développement local ».

b- Stratégie du programme

L'Objectif : améliorer la coordination des activités et assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud.

Indicateur : taux de réalisation des activités budgétaires et financiers du plan stratégique de la région du Sud

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
Taux de réalisation des activités budgétisées de la région du sud	%	2022	0	2023	100

Récapitulatif des actions

Pour atteindre cet objectif, neuf (07) actions sont mises en œuvre :

- Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières;
- Action 4.2 : Amélioration du cadre de travail;
- Action 4.3 : développement des ressources humaines ;
- Action 4.4 : Développement de la communication et des relations publiques;
- Action 4.5 : développement du contrôle et audit interne;
- Action 4.6 : Mobilisation et optimisation des recettes;
- Action 4.7: Organisation des sessions de l'organe délibérant.

Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières.

Objectif : Se conformer au nouveau régime financier de l'Etat en adoptant la Gestion Axée sur les Résultats comme paradigme de gestion budgétaire.

Indicateur : documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais

Il est question ici, des séances du conseil régional, des sessions/ réunion de la commission de préparation et d'élaboration du budget, du RAP, PPA, CDMT, états financiers, rapports d'activités, des dépenses du personnel, de la prise en charge des indemnités et avantages du PCR et du bureau, des frais de fonctionnement du conseil régional...

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
Nombre de documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	Nb	2022	0	2023	5

Les activités suivantes devraient être menées

- Traitement des membres de l'exécutif et de l'organe délibérant;
- Fonctionnement de l'organe exécutif;
- Fonctionnement de l'administration régionale ;
- arrimage à la réforme des finances publiques ;
- Vulgarisation et suivi du Plan Régional de Développement ;
- Ccoopération décentralisée ;

Action 4.2 : amélioration du cadre de travail

Objectif : Amélioration des instruments et du cadre de travail.

Indicateur : proportion du personnel disposant d'un cadre de travail approprié, nombre de bâtiments administratifs réhabilités / construits.

Il s'agit de : acquisition ou réhabilitation des bâtiments, acquisition du matériel informatique pour les services, acquisition du mobilier des services, achat de fournitures de bureau, acquisition du matériel roulant, maintenance du patrimoine...

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
proportion du personnel disposant d'un cadre de travail approprié	%	2022	80	2023	100

Les activités suivantes devraient être menées

- Equipement et entretien des services
- dépenses communes;

Action 4.3 : développement des ressources humaines.

Objectif : accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines.

Indicateur : proportion de personnels formés.

Cette action a pour but d'améliorer qualitativement et quantitativement les ressources humaines de la région. A ce titre, les activités de formation, de renforcement des capacités du personnel vont être mise en œuvre, le recrutement du personnel va continuer...

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
proportion de personnels formés	%	2022	10	2023	30

Les activités suivantes devraient être menées

- traitement du personnel;
- Renforcement des capacités du personnel.

Action 4.4 : Développement de la communication et des relations publiques.

Objectif : Faire adhérer les populations par l'information et la communication aux activités de la Région.

Indicateur : nombre d'activité ayant fait l'objet d'une production médiatique dans la région.

Il s'agira de l'abonnement aux presses et journaux, production et diffusion des informations dans la région afin de faire mieux connaître les actions menées par le conseil régional du sud, Edition et impression, organisation des manifestations et publicités, couverture médiatique des activités de la région, organisation et participation aux foires, conférences et fora.

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre d'activité ayant fait l'objet d'une production médiatique dans la région	Nb	2022	2	2023	5

Les activités suivantes devraient être menées

- Information par voie de médias, presse, revues spécialisées;
- relations publiques.

Action 4.5 : développement du contrôle et audit interne.

Objectif : améliorer le fonctionnement et la performance des services.

Indicateurs : nombre de rapports de missions de contrôle et d'audit produits annuellement.

Les activités d'audit et de contrôle interne ont pour rôle d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la région du Sud. Dans le cadre de cette action, les activités suivantes vont être menées : le contrôle des effectifs, la supervision des contrats de partenariat, le contrôle et l'évaluation des activités des services.

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
nombre de rapports de missions de contrôle et d'audit produits annuellement	Nb	2021	0	2022	1

L'activité suivante devra être menée

- implémentation de l'audit interne;

Action 4.6 : mobilisation et optimisation des recettes

Objectif : améliorer la mobilisation et l'encaissement des recettes locales par le conseil régional du sud.

Il est question ici de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lutter contre les impayés, pour mobiliser les recettes et assurer une gestion optimale de leur recouvrement.

Indicateur : taux d'accroissement et de recouvrement des recettes locales

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
taux d'accroissement et de recouvrement des recettes locales	%	2022	0	2023	10

Les activités suivantes seront mise en œuvre afin d'atteindre cet objectif :

- rendre disponible les supports de collecte;
- déplacement des agents;
- Elargissement de l'assiette fiscale;

Action 4.7 : Organisation des sessions de l'organe délibérant

Objectif : assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud.

Indicateur : Nombre de session du Conseil Régional tenue

indicateur	unité de mesure	valeur de référence		valeur cible	
		année	valeur	année	valeur
Nombre de session du Conseil Régional tenue	Nb	2022	6	2023	10

L'activité suivante sera mise en œuvre afin d'atteindre cet objectif :

- tenue des sessions légales de l'organe délibérant.

IV. PRESENTATION DE LA FICHE BUDGETAIRE DE LA REGION

Programme/ actions	Objectifs	Indicateurs	AE (FCFA)	CP (FCFA)
PROGRAMME 1 : OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE	améliorer de manière durable et inclusive les services sociaux de base	taux global d'amélioration des services sociaux de base	22 400 000	22 400 000
Action 1.1 : Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations	Améliorer les conditions sanitaires des populations	Nombre de centre hospitalier subventionné	22 400 000	22 400 000
PROGRAMME2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	améliorer l'attractivité du territoire et promotion du développement durable	nombre d'entreprises installées et d'activités de promotion de développement durable	3 066 000 000	3 066 000 000
Action 2.1 : Développement économique	Doter la région d'instruments de développement économique via les activités génératrices de revenus	nombre d'investissements réalisés dans la région	2 558 000 000	2 558 000 000
Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région	Améliorer le cadre de vie des populations	nombre de documents d'urbanisme élaborés, nombre de plans régionaux de développement élaborés	508 000 000	508 000 000
PROGRAMME 3 : CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	accompagner le développement culturel, sportif et le soutien à la jeunesse locale	nombre d'activités culturelles, sportives, d'encadrement et d'insertion de la jeunesse organisées	275 000 000	275 000 000
Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales	développement des activités culturelles	nombre d'événement organisés	235 000 000	235 000 000
Action 3.2: animation de la vie sportive et soutien aux associations	assurer l'animation de la vie sportive, afin qu'elle contribue au développement humain de sa population et le renforcement de la cohésion sociale	nombre d'activités sportives organisées, nombre d'associations subventionnées.	40 000 000	40 000 000
PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	améliorer la coordination des activités et assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud	taux de réalisation des activités budgétaires et financiers du plan stratégique de la région du Sud	1 436 600 000	1 436 600 000
Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières	Se conformer au nouveau régime financier de l'Etat en adoptant la Gestion Axée sur les Résultats comme paradigme de gestion budgétaire	documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais	539 155 000	539 155 000

Programme/ actions	Objectifs	Indicateurs	AE (FCFA)	CP (FCFA)
Action 4.2 : Amélioration du cadre de travail	Amélioration des instruments et du cadre de travail	proportion du personnel disposant d'un cadre de travail approprié, nombre de bâtiments administratifs réhabilités / construits	215 800 000	215 800 000
Action 4.3 : développement des ressources humaines	accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	proportion de personnels formés, nombre de mois de salaire du personnel payé	189 200 000	189 200 000
Action 4.4 : Développement de la communication et des relations publiques	Faire adhérer les populations par l'information et la communication aux activités de la Région	nombre d'activité ayant fait l'objet d'une production médiatique dans la région	100 000 000	100 000 000
Action 4.5 : développement du contrôle et audit interne	améliorer le fonctionnement et la performance des services	nombre de rapports de missions de contrôle et d'audit produits annuellement	19 900 000	19 900 000
Action 4.6 : Mobilisation et optimisation des recettes	Améliorer le niveau de collecte des taxes régionales	Niveau de recettes recouvrées	36 465 000	36 465 000
Action 4.7 : Organisation des sessions de l'organe délibérant	assurer la bonne mise en œuvre des activités de la région du sud	Nombre de session du Conseil Régional tenue	336 080 000	336 080 000

PLAN DE CONSOMMATION DES CREDITS

PROGRAMME 1: OFFRE DE SERVICES SOCIAUX DE BASE

Actions	CP 2023	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Action 1.1 : Renforcement du système de santé et d'assistance aux populations	22 400 000					5 000 000				17 400 000			
TOTAL	22 400 000	-	-	-	-	5 000 000	-	-		17 400 000	-	-	-

PROGRAMME 2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Actions	CP 2023	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Action 2.1 : développement économique	2 558 000 000			180 000 000	551 500 000	225 000 000		50 000 000	500 000 000	551 500 000	500 000 000		
Action 2.2 : Planification et aménagement de l'espace dans la Région	508 000 000					100 000 000	140 000 000	28 000 000	100 000 000		140 000 000		
TOTAL	3 066 000 000	0	0	180 000 000	551 500 000	325 000 000	140 000 000	78 000 000	600 000 000	551 500 000	640 000 000	0	0

PROGRAMME 3 : CITOYENNETE, CULTURE, SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE

Actions	CP 2023	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Action 3.1 : promotion de la culture de l'art et des langues nationales	235 000 000	7 000 000		7 000 000	50 000 000		7 000 000	50 000 000		7 000 000	50 000 000	50 000 000	7 000 000
Action 3.2: Animation de la vie sportive et soutien aux associations	40 000 000		10 000 000				10 000 000			10 000 000			10 000 000
TOTAL	275 000 000	7 000 000	10 000 000	7 000 000	50 000 000	0	17 000 000	50 000 000	0	17 000 000	50 000 000	50 000 000	17 000 000

PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE

Actions	CP 2023	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Action 4.1 : Optimisation de la gestion des ressources financières	539 155 000		107 831 000			107 831 000			107 831 000		107 831 000		107 831 000
Action 4.2: Amélioration du cadre de travail	215 800 000		43 160 000		43 160 000			43 160 000		43 160 000		43 160 000	
Action 4.3: Développement des Ressources Humaines	189 200 000			37 840 000			37 840 000			37 840 000	37 840 000		37 840 000
Action 4.4 : développement de la communication et des relations publiques	100 000 000		20 000 000				20 000 000		20 000 000		20 000 000		20 000 000
Action 4.5: développement du contrôle et de l'audit interne	19 900 000				9 950 000					9 950 000			
Action 4.6 : mobilisation et optimisation des recettes	36 465 000			7 293 000			7 293 000			7 293 000	7 293 000		7 293 000
Action 4.7 : Organisation des sessions de l'organe délibérant	336 080 000			84 020 000				84 020 000		84 020 000			84 020 000
TOTAL	1 436 600 000	-	170 991 000	129 153 000	53 110 000	107 831 000	65 133 000	127 180 000	127 831 000	182 263 000	172 964 000	43 160 000	256 984 000

SYNTHESE DU PLAN D'ENGAGEMENT

Programme	CP 2023	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PROGRAMME 1: OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE	22 400 000	-	-	-	-	5 000 000	-	-	-	17 400 000	-	-	-
PROGRAMME 2: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3 066 000 000	-	-	180 000 000	551 500 000	325 000 000	140 000 000	78 000 000	600 000 000	551 500 000	640 000 000	-	-
PROGRAMME 3: CITOYENNETE, CULTURE SPORTS ET APPUI A LA JEUNESSE	275 000 000	7 000 000	10 000 000	7 000 000	50 000 000	-	17 000 000	50 000 000	-	17 000 000	50 000 000	50 000 000	17 000 000
PROGRAMME 4 : GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION LOCALE	1 436 600 000	-	170 991 000	129 153 000	53 110 000	107 831 000	65 133 000	127 180 000	127 831 000	182 263 000	172 964 000	43 160 000	256 984 000
TOTAL	4 800 000 000	7 000 000	180 991 000	316 153 000	654 610 000	437 831 000	222 133 000	255 180 000	727 831 000	768 163 000	862 964 000	93 160 000	273 984 000